

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article4495>

Madame Michèle Alliot-Marie quitte le ministère de la défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2007

Spyworld Actu

Madame Michèle Alliot-Marie rend hommage aux civils et aux militaires de la Défense.

A l'heure où cessent mes fonctions de ministre de la défense, je tiens à m'adresser à vous qui servez la défense de la France, militaires et civils, officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et gendarmes, ingénieurs, cadres, agents et ouvriers.

Ensemble, depuis cinq ans, nous avons renforcé la crédibilité et l'efficacité de nos armées, consolidé la confiance et la cohésion des personnels, préparé un avenir assurant à notre pays de tenir son rang et sa place en Europe et dans le monde.

Je veux rendre hommage à celles et ceux d'entre vous, décédés en opérations ou en service commandé, qui ont fait le sacrifice de leur vie, au service de la France et de ses valeurs. Avec vous, leurs compagnons d'armes, avec leurs familles meurtries, je porte cette peine et honore leur mémoire. J'ai également une pensée émue et affectueuse pour les milliers de blessés qui garderont la marque de leur engagement.

En cinq ans, nos armées professionnelles ont acquis une efficacité incontestable. Elle permet à douze mille d'entre vous d'être déployés aujourd'hui en permanence sur de nombreux théâtres d'opérations extérieurs. Je salue leurs remarquables qualités professionnelles et leur disponibilité. Je recueille, dans toutes les instances nationales et internationales, des témoignages élogieux de vos savoir-faire, sur terre, en mer et dans les airs.

Ce même professionnalisme caractérise tous ceux qui assurent sans relâche la permanence de notre dissuasion nucléaire et celle de notre posture de sûreté.

Le rôle décisif que joue la France au service de la paix dans le monde procède d'une totale cohérence entre la vision stratégique et les moyens de commandement, d'action et de soutien.

Ensemble, l'état-major des armées, les états-majors d'armée, la délégation aux affaires stratégiques, les directions et services contribuent à la clairvoyance stratégique, à la cohérence organique des forces et de leur entraînement, à la qualité de la planification, à l'efficacité du commandement, à l'adéquation du soutien des forces. Ce travail collectif d'équipes complémentaires, agissant en harmonie, permet au ministre de la défense de faire des propositions pertinentes au Président de la République, chef des armées, et de prendre des initiatives notables dans les négociations internationales.

Pour rendre sa crédibilité à notre outil de défense, il était nécessaire de reconstituer un socle financier pérenne et de réformer le ministère.

Nos concitoyens ont consenti les moyens budgétaires du redressement de l'outil de défense au travers de la loi de programmation militaire en 2003 et de son respect intégral, et de la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, qui a donné une impulsion nécessaire aux grandes réformes attendues dans la gendarmerie.

Cet effort consenti par la Nation au profit de sa défense devait s'accompagner de la recherche d'une meilleure efficacité. C'est tout le sens de la stratégie ministérielle de réforme mise en oeuvre depuis l'été 2002. Ambitieuse, elle a permis de clarifier les responsabilités et de renforcer les pouvoirs du CEMA pour replacer les opérations

Madame Michèle Alliot-Marie quitte le ministère de la défense

militaires comme première finalité du ministère. Elle a aussi conduit à mutualiser et interarmiser certaines fonctions de soutien, à diversifier les modes de gestion du ministère. Elle a ainsi placé la défense à la pointe de la réforme de l'Etat.

Restaurer la crédibilité de la défense exigeait de mener parallèlement une action ambitieuse pour améliorer les armements et préparer l'avenir. Le niveau des équipements conditionne la capacité de la France à tenir son rang en opérations et sur l'échiquier international. Des commandes structurantes ont été engagées, dans une dynamique le plus souvent européenne, et une priorité a été donnée au maintien en condition opérationnelle des équipements et à leur modernisation.

Le copilotage du programme d'équipement des forces par le CEMA et le délégué général pour l'armement garantit une meilleure réponse aux besoins des armées.

J'ai aussi voulu redresser et sanctuariser l'effort de recherche dans le cadre d'une politique industrielle rénovée et ambitieuse. La DGA a été confortée dans ses deux missions : la conduite des programmes et le développement de la base industrielle.

Outre l'effort financier consenti par la Nation, la priorité accordée aux ressources humaines de la défense et le renouveau du dialogue social étaient nécessaires pour rétablir la confiance des personnels.

La rénovation du statut général des militaires constitue une avancée importante. Elle s'accompagne d'une modernisation de la politique de gestion des ressources humaines et d'une refonte des statuts particuliers. Le rôle des instances de concertation a été renforcé, un dialogue responsable et permanent établi tant avec les conseils de la fonction militaire qu'avec les représentants du personnel civil. Le haut comité d'évaluation de la condition militaire créé en février 2006 facilite la transparence de cette concertation en apportant des constats objectifs et indépendants.

La part du personnel civil dans l'effectif global du ministère s'est accrue fortement pour arriver aujourd'hui à près de 20 %. Sa place et son rôle au sein des différentes entités et services sont mieux définis et acceptés. Il constitue aujourd'hui une composante à part entière de l'armée professionnelle, garante de l'accomplissement des missions opérationnelles des forces.

Des résultats concrets ont été obtenus, qu'il s'agisse de gestion des carrières et des compétences, d'indemnités, de formation, de promotion et d'action sociale. La priorité accordée au logement s'est traduite par un effort immobilier soutenu. Ces mesures aident aussi à restaurer l'attractivité du métier militaire et à améliorer le recrutement en quantité et qualité suffisantes d'un personnel motivé et fidélisé.

Le lien entre la Nation et son armée a été renforcé par la réforme de la réserve militaire, celle de la journée d'appel et de préparation à la défense, et par la création du dispositif « Défense, 2ème chance ».

Si, en cinq ans, la crédibilité de nos forces armées a été considérablement renforcée et la confiance avec la Nation restaurée, cet effort n'en devra pas moins être poursuivi, notamment dans la prochaine loi de programmation 2009-2014.

Les progrès que nous avons accomplis ensemble n'auraient pas été possibles sans votre haut sens du devoir et de l'Etat, sans les valeurs de dévouement et de générosité que vous incarnez avec grandeur et panache.

Madame Michèle Alliot-Marie quitte le ministère de la défense

Diriger ce ministère a été pour moi un grand honneur. Au moment de vous quitter, je vous exprime mon attachement profond et mon amitié réelle. Je vous renouvelle ma totale confiance dans votre engagement exemplaire au service de la paix et de la France.

Post-scriptum :

<http://www.defense.gouv.fr/defense/...>